



CHAMPION PRO RACING ESTER 10W-60 FS

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878
Date d'émission: 19/09/2024 Version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : CHAMPION PRO RACING ESTER 10W-60 FS
Code du produit : 65511
Type de produit : CHAMPION

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle, Utilisation par le consommateur
Spec. d'usage industriel/professionnel : utilisation non dispersive
Utilisation dans un système fermé
Fonction ou catégorie d'utilisation : Lubrifiants et additifs

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CHAMPION CHEMICALS N.V.
Georges Gilliotstraat, 52
2620 Hemiksem, Antwerpen
België
T 0032 (0)3 870 00 00, F 0032 (0)3 870 00 99
msds@championlubes.com, <https://www.championlubes.com>

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 0032 (0)3 870 00 00

Pays/Région	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/24), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
Luxembourg	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120	+352 8002 5500	Numéro gratuit avec accès 24/24 et 7/7. Des experts répondent à toutes les questions urgentes sur des produits dangereux en français ou en allemand

CHAMPION PRO RACING ESTER 10W-60 FS

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH208 - Contient Alkylphénol C14-16-18, complexe d'alkyl dithiocarbamate à longue chaîne de polysulfure de molybdène. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Ne contient pas des substances PBT/tPtB ≥ 0.1% évaluées conformément à l'annexe XIII de REACH

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Zinc bis[O-(-6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)]bis(dithiophosphate)	N° CAS: 93819-94-4 N° CE: 298-577-9 N° REACH: 01-2119543726-33	1 – 2.4	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411
Alkylphénol C14-16-18	N° CAS: 1190625-94-5 N° CE: 931-468-2 N° REACH: 01-2119498288-19	1 – 2.4	Skin Sens. 1, H317 STOT RE 2, H373
complexe d'alkyl dithiocarbamate à longue chaîne de polysulfure de molybdène	N° CE: 457-320-2 N° REACH: 01-0000019337-66	0.1 – 0.49	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412

Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques (%)
Zinc bis[O-(-6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)]bis(dithiophosphate)	N° CAS: 93819-94-4 N° CE: 298-577-9 N° REACH: 01-2119543726-33	(6.25 ≤ C < 100) Skin Irrit. 2; H315 (10 ≤ C < 12.5) Eye Irrit. 2; H319 (12.5 ≤ C < 100) Eye Dam. 1; H318

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation : Mesures de premiers secours pas nécessaires.

CHAMPION PRO RACING ESTER 10W-60 FS

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
Premiers soins après contact oculaire	: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Premiers soins après ingestion	: Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	: Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après ingestion	: Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Brouillard d'eau. Mousse. Poudre. Produit chimique sec.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
--------------------------	---

Pour les secouristes

Équipement de protection	: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
--------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Contenir et recouvrir les grandes quantités répandues en les mélangeant à des solides granulés inertes.
Procédés de nettoyage	: Détergent. Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant sable, sciure de bois, kieselguhr.
Autres informations	: Les épandages peuvent être glissants. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

CHAMPION PRO RACING ESTER 10W-60 FS

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Eviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.
Température de manipulation	: < 40 °C
Mesures d'hygiène	: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Température de stockage	: ≤ 40 °C
Lieu de stockage	: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Allemagne

Classe de stockage (LGK, TRGS 510)	: LGK 10-13 - Autres substances combustibles et non combustibles
------------------------------------	--

Suisse

Classe de stockage (LK)	: LK 10/12 - Liquides
-------------------------	-----------------------

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

complexe d'alkyl dithiocarbamate à longue chaîne de polysulfure de molybdène

UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL)

Nom local	Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex
IOEL TWA	10 mg/m ³

USA - ACGIH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

ACGIH OEL TWA	5 mg/m ³
ACGIH OEL STEL	10 mg/m ³

8.2. Contrôles de l'exposition

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Pas disponible
Odeur	: Pas disponible
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Pas disponible
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: Pas disponible
Inflammabilité	: Pas disponible
Limite inférieure d'explosion	: Pas disponible
Limite supérieure d'explosion	: Pas disponible
Point d'éclair	: 218 °C (ASTM D92)
Température d'auto-inflammation	: Pas disponible

CHAMPION PRO RACING ESTER 10W-60 FS

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: Pas disponible
Viscosité, cinématique	: 154.1 mm²/s @40°C (ASTM D445)
Solubilité	: Pas disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: Pas disponible
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: 862 kg/m³ @15°C (ASTM D4052)
Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: Pas disponible
Caractéristiques d'une particule	: Non applicable

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

Zinc bis[O-(-6-methylheptyl)] bis[O-(sec-buty)]bis(dithiophosphate) (93819-94-4)	
DL50 orale rat	2600 mg/kg (67/548/EEG annex V)
DL50 cutanée lapin	> 3160 mg/kg (OECD 402)
CL50 Inhalation - Rat	> 2 mg/l @1h (OECD 403)
complexe d'alkyl dithiocarbamate à longue chaîne de polysulfure de molybdène	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (OECD 425)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg (OECD 402)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
--------------------------------------	--------------

CHAMPION PRO RACING ESTER 10W-60 FS

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

complexe d'alkyl dithiocarbamate à longue chaîne de polysulfure de molybdène	
Corrosion cutanée/irritation cutanée, lapin	Provoque une irritation cutanée (4 heures, OECD 404 methode)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
complexe d'alkyl dithiocarbamate à longue chaîne de polysulfure de molybdène	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, lapin	Provoque une irritation des yeux
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Sensibilisation cutanée: Non classé (L'ingrédient « Alkylphénol C14-16-18 » est une impureté d'une substance présente dans le produit. Selon les tests effectués sur cette substance, la classification de sensibilisant cutané de l'impureté « Alkylphénol C14-16-18 » est rejetée). Sensibilisation respiratoire: Non classé (L'ingrédient « Alkylphénol C14-16-18 » est une impureté d'une substance présente dans le produit. Selon les tests effectués sur cette substance, la classification de sensibilisant cutané de l'impureté « Alkylphénol C14-16-18 » est rejetée).
complexe d'alkyl dithiocarbamate à longue chaîne de polysulfure de molybdène	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée, Cochon d'Inde	Oui (OPPTS 870.2600)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Zinc bis[O-(-6-methylheptyl)] bis[O-(sec-buty)]bis(dithiophosphate) (93819-94-4)	
NOAEL (animal/mâle, F0/P)	160 mg/kg OECD 422
NOAEL (animal/femelle, F0/P)	160 mg/kg OECD 422
complexe d'alkyl dithiocarbamate à longue chaîne de polysulfure de molybdène	
Toxicité pour la reproduction, mâle, femelle, oral, rat	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis (OECD 421)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Alkylphénol C14-16-18 (1190625-94-5)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
complexe d'alkyl dithiocarbamate à longue chaîne de polysulfure de molybdène	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	1000 mg/kg de poids corporel/jour Daily dose (OECD 407)
NOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	670 mg/kg de poids corporel/jour Daily dose (OECD 410)
Danger par aspiration	: Non classé
CHAMPION PRO RACING ESTER 10W-60 FS	
Viscosité, cinématique	154.1 mm²/s @40°C (ASTM D445)

11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé

CHAMPION PRO RACING ESTER 10W-60 FS

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

Zinc bis[O-(-6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)]bis(dithiophosphate) (93819-94-4)	
CL50 - Poisson [1]	4.5 mg/l @96h; Oncorhynchys mykiss (OECD 203)
CE50 - Crustacés [1]	5.4 mg/l @48h; Daphnia magna (OECD 202)
CE50 72h - Algues [1]	2.1 mg/l @96h; Selenastrum capricornutum (OECD 201)

complexe d'alkyl dithiocarbamate à longue chaîne de polysulfure de molybdène	
CL50 - Poisson [1]	> 94.8 mg/l @96h; Oncorhynchus mykiss (OECD 203)
CL50 - Poisson [2]	> 670 mg/l @96h; Oncorhynchus mykiss (OECD 203)
CE50 - Crustacés [1]	50 mg/l @48h; Daphnia magna (OECD 202)
CE50 72h - Algues [1]	14 mg/l @72h; Pseudokirchneriella subcapitata (OECD 201)
NOEC (aigu)	94.8 mg/l OECD 203 (Oncorhynchus mykiss, 96h)
NOEC chronique crustacé	100 mg/l @21d; Daphnia Magna (OECD 211)
NOEC chronique algues	4.05 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

CHAMPION PRO RACING ESTER 10W-60 FS	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable

Zinc bis[O-(-6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)]bis(dithiophosphate) (93819-94-4)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
Biodégradation	1.5 % @28d; 10 mg/l (OECD 301 B)

Alkylphénol C14-16-18 (1190625-94-5)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable

complexe d'alkyl dithiocarbamate à longue chaîne de polysulfure de molybdène	
Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
Biodégradation	23 % @29d; 29,04 mg/L (OECD 301B)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Zinc bis[O-(-6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)]bis(dithiophosphate) (93819-94-4)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0.9 @23°C

complexe d'alkyl dithiocarbamate à longue chaîne de polysulfure de molybdène	
BCF - Poisson [1]	88 @8w; 0,05mg/l; Cyprinus carpio (OECD 305)
BCF - Poisson [2]	< 7.4 @8w; 0,5mg/l; Cyprinus carpio (OECD 305)
Potentiel de bioaccumulation	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.4. Mobilité dans le sol

Zinc bis[O-(-6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)]bis(dithiophosphate) (93819-94-4)	
Ecologie - sol	S'adsorbe au sol après l'émission.

complexe d'alkyl dithiocarbamate à longue chaîne de polysulfure de molybdène	
Ecologie - sol	S'adsorbe au sol après l'émission.

CHAMPION PRO RACING ESTER 10W-60 FS

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

N° ONU (ADR)	: Non applicable
N° ONU (IMDG)	: Non applicable
N° ONU (IATA)	: Non applicable
N° ONU (ADN)	: Non applicable
N° ONU (RID)	: Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (RID)	: Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: Non applicable
---	------------------

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: Non applicable
--	------------------

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: Non applicable
--	------------------

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN)	: Non applicable
---	------------------

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID)	: Non applicable
---	------------------

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	: Non applicable
Groupe d'emballage (ADN)	: Non applicable
Groupe d'emballage (RID)	: Non applicable

CHAMPION PRO RACING ESTER 10W-60 FS

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

Transport par voie fluviale

Non applicable

Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

Règlement sur les biens à double usage (428/2009)

Contains no substance subject to the COUNCIL REGULATION (EC) No 428/2009 of 5 May 2009 setting up a Community regime for the control of exports, transfer, brokering and transit of dual-use items.

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

CHAMPION PRO RACING ESTER 10W-60 FS

Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

Directives nationales

Allemagne

- Employment restrictions
- : Respecter les limitations conformément à la Loi sur la protection des mères actives (MuSchG).
Respecter les limitations conformément à la Loi sur la protection des jeunes au travail (JArbSchG).
- Classe de danger pour l'eau (WGK)
- : WGK 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1).
- Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV)
- : Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV)

Pays-Bas

- SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen
- : Zinc bis[O-(-6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)]bis(dithiophosphate) est listé
- SZW-lijst van mutagene stoffen
- : Zinc bis[O-(-6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)]bis(dithiophosphate) est listé
- SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding
- : Aucun des composants n'est listé
- SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Vruchtbaarheid
- : Aucun des composants n'est listé
- SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling
- : Aucun des composants n'est listé

Danemark

- Règlementations nationales danoises
- : Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3
EUH208	Contient Alkylphénol C14-16-18, complexe d'alkyl dithiocarbamate à longue chaîne de polysulfure de molybdène. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 2

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit